

**COMMUNE DE VIGNIEU**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 03/2025**

<b>OBJET</b>	<b>DEMANDE DE SUBVENTION POUR ACTIONS 2025 – ENS DUNE SABLEUSE DES MEMOIRES</b>		
--------------	---	--	--

Conseillers en exercice	12	Présents	Votants pour	12
Pouvoir(s)	0		Votants contre	0
Quorum	7		Abstentions	0

**L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars à 20 h 00,**

le conseil municipal de la commune de VIGNIEU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Camille RÉGNIER, Maire.

**Date de convocation :** 07 mars 2025

**Etaient présents :** Mme Camille RÉGNIER, maire, Ana Paula DUMARTEREY, Alain MARION, Christèle ZUCCOLO, Mickaël AUDOUAL adjoints, Hélène GROSSELIN, Céline DUBOIS, Sébastien RIMBOD, Stéphane MINCHIN, Ingrid BOLDI, Olivier JULIA

**Etais(en)t absent(s) :** néant

**Etais(en)t excusé(s) :** néant

**Secrétaire de séance :** M. Alain MARION

Madame le maire rappelle la délibération n° 30/2023 du 30 octobre 2023 pour la validation du Plan de Gestion 2024-2028.

Mme le maire demande donc aux élus de se prononcer sur les devis présentés par l'association Lo Parvi et Osez Nature pour l'entretien et la gestion de l'espace naturel sensible de la dune sableuse des Mémoires sur l'année 2025, et de demander une subvention au Département à hauteur de 89,88 % soit une subvention d'un montant de 8 143,13 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents

**Liste des actions à réaliser en 2025, à savoir :**

Actions	Coût H.T.
Suivi de la flore patrimoniale	825,00 €
Suivi des oiseaux	825,00 €
Suivi des amphibiens	825,00 €
Suivi plantes messicoles	825,00 €
Sortie grand public	275,00 €
Gestion des espèces envahissante, renforcement du banc, gîte à chauves-souris, entretien général du site... et fournitures	5 485,00 €
<b>TOTAL COUT ACTIONS 2025</b>	<b>9 060,00 €</b>

**SOLLICITE** une aide financière du Département pour la réalisation des actions listées ci-dessus

**CHARGE** Mme le maire ou son représentant de transmettre au Conseil Départemental de l'Isère l'ensemble des pièces nécessaire à l'instruction de cette demande de subvention

Pour copie conforme :  
En mairie, le 13 mars 2025

Le secrétaire de séance  
M. Alain MARION



Madame le Maire  
Mme Camille RÉGNIER